

Une troisième « grappe » d'entreprises CARE Rail de la filière ferroviaire est lancée en région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'occasion du dixième anniversaire du site Alstom de Villeurbanne, en partenariat avec Bpifrance et avec le soutien financier de l'État.



17 octobre 2025 – Jean-Pierre Audoux, Président de CARE Rail (Compétitivité-Accompagnement-Rail-Emploi), Pierre Prise, Directeur des Achats d'Alstom France, et Christian Roth, Directeur de l'établissement Alstom de Villeurbanne, ont annoncé vendredi 17 octobre le lancement de la troisième « grappe » CARE Rail composée de six PME-PMI de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fruit d'une coopération entre CARE Rail, Alstom et Bpifrance, la grappe nationale CARE Alstom Auvergne-Rhône-Alpes vise à renforcer la performance industrielle des PME-PMI ferroviaires. Elle est cofinancée par l'État dans le cadre du programme France 2030.

Aujourd'hui, six entreprises stratégiques de la filière ferroviaire en Auvergne-Rhône-Alpes, aux savoir-faire reconnus, **AMG, Centralp, Cicor, Serinox, SLD, Somep**, intègrent la démarche CARE Rail aux côtés d'Alstom. Reconnues pour leur savoir-faire et leur dynamisme, elles bénéficieront pendant 18 mois d'un parcours de 22 jours d'accompagnement : expertises industrielles individualisées, ateliers collectifs, partages de bonnes pratiques et mise en réseau.

Le programme CARE Rail, lancé en 2021, renforce la performance collective de la filière ferroviaire française : en soutenant la montée en maturité industrielle des PME et en fluidifiant la relation client-fournisseur, le programme contribue à bâtir une supply chain plus robuste, compétitive et tournée vers l'international capable de proposer des produits et des services en adéquation avec la demande du marché.

Cette nouvelle « grappe » illustre la coopération renforcée entre CARE Rail, Alstom, Bpifrance et la Direction générale des entreprises, au service de la compétitivité et du rayonnement international de la filière ferroviaire française.

Jean-Pierre AUDOUX, Président de CARE Rail : « CARE Rail, c'est un véritable accélérateur de performance à la fois individuelle et collective. Déjà 72 PME ont bénéficié ou bénéficient de ce programme. Les résultats sont concrets et très probants : une amélioration intrinsèque de leur performance, une évolution tangible de leur maturité industrielle, un renforcement de leur organisation interne et de la cohésion de leurs équipes et, in fine, une réelle consolidation de leurs emplois. Cette dynamique est le fruit d'une collaboration étroite avec nos grands donneurs d'ordres industriels, Alstom et SNCF Voyageurs, pleinement engagés dans le Supplier Development et qui soutiennent la démarche de notre Association au service de la filière ferroviaire ».







Pierre PRISE, Directeur des Achats d'Alstom France : « La troisième grappe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes confirme l'attractivité de la Région pour le secteur ferroviaire et prouve que la dynamique est bien ancrée. Nos fournisseurs sélectionnés adhèrent à ce programme et confirment leur intérêt d'amélioration continue de leur performance industrielle et de compétitivité au service de la supply chain. »

Christian ROTH, Directeur de l'établissement Alstom de Villeurbanne : « Seul site au monde capable de concevoir et déployer les systèmes digitaux et électroniques ferroviaires sur un même lieu, Alstom Villeurbanne célèbre ses 10 ans en 2025 ainsi que 50 ans de présence industrielle en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre de la croissance continue du marché ferroviaire en France et dans le monde, Villeurbanne est devenu un site stratégique pour Alstom, au service des plus grands projets de mobilité verte et durable, nécessitant un écosystème de fournisseurs solide et performant. La croissance d'activités d'Alstom à Villeurbanne et la complexité des projets qui y sont développés justifient la nécessité de lancer des projets comme ceux soutenus par CARE Rail. »

Matthieu HESLOUIN, Directeur exécutif en charge du Conseil chez Bpifrance, déclare : « Nous nous réjouissons du lancement avec l'association CARE Rail et Alstom de cette 9^{ème} grappe de 6 PMI implantées en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce programme soutenu par la DGE, via un financement France 2030, contribue à structurer et à moderniser la filière ferroviaire française. »

Cette neuvième¹ grappe co-financée par l'État témoigne de la dynamique du programme CARE au service de la filière ferroviaire en France et de l'importance de la solidarité des territoires.

Les six PME de cette nouvelle promotion :

	<p>AMG Spécialisée dans la mécanique générale et de précision https://www.linkedin.com/in/amg-la-talaudiere-704a37137/?originalSubdomain=fr</p>
	<p>CENTRALP Développe, produit et intègre des solutions en électronique embarquée et logiciel embarqué http://www.centralp.com</p>
	<p>Cicor Spécialiste des solutions électroniques intégrées (EMS). https://www.cicor.com/en/</p>
	<p>Serinox Spécialiste de la tôlerie industrielle et de la tôlerie fine de précision. https://www.serinox.fr/</p>
	<p>SLD Spécialisée dans l'usinage mécanique de précision. https://sld.fr/</p>
	<p>Somep Spécialisée dans le cintrage, le façonnage et la soudure de tubes techniques https://www.somep.com/</p>

¹ Les huit premières grappes nationales sont la Grappe CARE - SNCF Voyageurs OPTER 1 (liée au Programme OPTER de Rénovation des rames TER), la Grappe CARE - Alstom en région AURA (AURA 2), la Grappe CARE SNCF Voyageurs OPTER 2, la Grappe CARE – Alstom Grand Ouest, la Grappe CARE SNCF AURA-BFC, la Grappe CARE Alstom Grand Est, la Grappe CARE Alstom Occitanie et la Grappe CARE SNCF Voyageurs Occitanie-Nouvelle Aquitaine.

Contacts presse :

CARE Rail

Jean-Pierre AUDOUX
Tél : 06 10 24 17 73
jpaudoux@care-rail.com

ALSTOM

Philippe MOLITOR
Tél. : 07 76 00 97 79
philippe.molitor@alstomgroup.com

Bpifrance

Juliette Fontanillas
Tél. : 06 72 76 08 09
juliette.fontanillas@bpifrance.fr

Région Sud-Est

Fabienne BOCCARD
Tél. : 06 80 59 80 63
fabienne.boccard@alstomgroup.com

À propos de CARE Rail

L'association CARE a été créée en 2020 avec l'objectif d'accompagner les PME de la filière ferroviaire. Elle regroupe la plupart des grands donneurs d'ordres (ALSTOM, SNCF Voyageurs), le Groupe APAVE et les organisations professionnelles du secteur. Cette initiative est inscrite dans le contrat de filière ferroviaire, piloté par la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, et soutenue par Régions de France. Lors du Conseil National de l'Industrie en avril 2021, la démarche CARE a été retenue comme action emblématique par le Premier ministre en raison de sa capacité à renforcer la solidarité avec les PME, tout particulièrement au niveau de la relation clients – fournisseurs.

Plus d'information sur : www.care-rail.com

À propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers. Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 86 000 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires.

Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025. Ses quelque 13 000 employés en France sont détenteurs d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux. Environ 30 000 emplois sont générés en France auprès de ses 4 500 fournisseurs français.

Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Alstom™ est une marque protégée du groupe Alstom.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir